



## **CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE** **Séance du mardi 22 mai 2018**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

### **Le mardi 22 mai 2018 à 20 Heures 30 Minutes**

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire**.

**Etaient présents** : M. BAERT, Mme CAPRON, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, Mme GOMBERT, M. PIERRAT, Mme TRANZER-HUGO.

***Formant la majorité des membres en exercice.***

**Absents** : M. CHANTEPIE, M. DESCAMPS.

**Absent excusé** : M. BARDOUIL, Mme RENAUD.

**A été élue secrétaire** : Mme TRANZER-HUGO.

Approbation du compte rendu municipal du 26 mars 2018.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de supprimer 1 point et de rajouter un autre point à l'ordre du jour, à savoir :

- suppression de la décision modificative, et report au prochain conseil municipal
- rajout d'un point Vélos

Le Conseil Municipal approuve les modifications.

### **1/ ILE DE FRANCE MOBILITÉS : VÉLOS ÉLECTRIQUES**

Monsieur le Maire informe qu' Ile-de-France Mobilités a lancé un service public de location de bicyclettes électriques sur le territoire de l'Ile de France. Un premier déploiement est prévu pour septembre 2019 avec 10 000 vélos.

De plus, la mise en place de ce service n'entraînera aucun coût pour la commune.

Notre commune faisant partie du périmètre d'exploitation, le Conseil Municipal doit donner son intention face à ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte que la commune postule pour ce projet.

## 2/ CARTES SCOLAIRES 2018/2019.

Monsieur le Maire rappelle que chaque année la commune prend en charge une partie des frais des cartes de transports scolaires.

Comme l'année passée, il y a 3 titres de transports différents, à savoir :

- Pour le collège d'Auvers-sur-Oise,
- Pour le lycée Camille Pissarro de Pontoise ou tout autre établissement secondaire du secteur scolaire de Pontoise (ligne régulière) : **Carte Optile**,
- Pour tout autre établissement du secondaire, hors secteur scolaire : **Carte Imagin'r**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de reconduire cette aide accordée aux familles,

Décide pour l'année 2018/2019 et pour les étudiants habitant Hérouville-en-Vexin :

- Une participation de 45 euros pour le collège d'Auvers-sur-Oise,
- Une participation de 45 euros pour la carte Optile (Pontoise et ce jusqu'à 18 ans),
- Une participation de 110 euros pour la carte Imagin'r, et ce jusqu'à 26 ans.

## 3/ ENFOUISSEMENTS.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur LECOMTE pour les explications de pré-chiffrage faite par le cabinet STUR pour les travaux d'enfouissements rue de la Croix Rouge, Bourgeoise, Fichets et Croisette.

Ces travaux concerneront la basse tension, l'éclairage public et la téléphonie.

Ensuite, Monsieur CHAUVIN a présenté la phase de recherche de subventions.

Il convient de prendre une délibération pour débiter l'étude des subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le lancement d'étude pour les demandes de subventions.

## 4/ STATUE ÉGLISE.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIERRAT qui explique que la statue en pierre calcaire représentant Saint Clair, classée monument historique, a le bras droit qui s'est détaché pour cause d'un goujon en fer oxydé.

Un conservateur-restaurateur de sculptures est venu sur place constater, afin d'établir un devis.

Ce devis s'élève à 5 800€ HT. Des demandes de subventions sont possibles :

- DRAC : 50%
- Région : 20%
- Département : 10%.

Ceci représenterait un reste à la charge pour la commune de 1 160€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à soumettre le dossier pour les demandes de subventions aux différents organismes.

## 5/ QUESTIONS DIVERSES.

☐ **Ecole** : L'année prochaine une classe sera supprimée à l'école de Livilliers.

☐ **Concert du 2 juin :** Un concert baroque est organisé à l'église par l'association de sauvegarde de l'église au profit de la restauration de notre église Saint-Clair d'Hérouville-en-Vexin.

☐ **Appartement ancienne Mairie :** Il y a des soucis d'infiltration d'eau qui atteignent les murs de l'école. Monsieur le Maire propose de faire des travaux d'isolation au niveau du mur côté nord.

☐ **Fibre :** Réunion publique sur la Fibre le vendredi 15 juin 2018 à 18h30 à la salle des fêtes. Les participants seront Val d'Oise Fibre, SMOVON ainsi que les opérateurs qui le souhaitent.

☐ **Date prochain conseil municipal :** Lundi 02 juillet 2018.

☐ **Avenel :** Suite à un courrier de la direction des routes du Département, la société AVENEL qui a réalisé les travaux d'enfouissement au niveau de la rue Georges Duhamel en 2017 va devoir procéder aux reprises de chaussée suite à des problèmes de déformation et d'affaissement.

☐ **Gendarmerie d'Auvers-sur-Oise :** Les maires de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes ont adressé une lettre à Monsieur le Préfet, afin de s'opposer à la fermeture au public de la gendarmerie d'Auvers-sur-Oise.

Pour le moment une alternative a été trouvée avec une ouverture au public 3 jours par semaine : mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30 et 14h30 à 17h30.

Les autres jours de la semaine cet accueil se fait à la gendarmerie de Méry-sur-Oise.

☐ **Recensement :** Le prochain recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

☐ **SMIRTOM :** La livraison des nouveaux bacs a pris du retard. Concernant la reprise des anciens bacs de collecte, un flyer sera distribué informant de la date de passage.

☐ **Transport collectif rural :** Ile-de-France Mobilités a un projet de transport collectif rural mobil à la demande. Ce projet est à l'étude pour le moment.

☐ **Dératisation :** Une campagne de dératisation va être réalisée dans le village.

☐ **Monument aux morts :** Des demandes de devis sont en cours pour le nettoyage du monument aux morts.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00 Heures.**

  
Le Maire,  
**Eric BAERT**